Débat d'orientation budgétaire

L'année 2020 restera une année marquante dans les esprits, à la cause de cette crise sanitaire qui a touché toute la population mais aussi pour ses conséquences sur notre façon de vivre, de consommer.
Il est donc évident que les orientations budgétaires de 2021 vont tenir compte de ce contexte afin d'accompagner au mieux notre population, qu'il s'agisse des artisans, entrepreneurs, commerçants ou simples administrés.
Il est également important d'envisager l'avenir et la possibilité pour nos projets, de continuer d'avancer et pouvoir ainsi tirer notre commune vers le haut.

Education – Jeunesse

- Notre volonté est de pouvoir accompagner les enfants et leurs parents durant cette période compliquée voire souvent morose. Il faut insuffler de la positivité. Nos enfants en ont besoin. Les équipes encadrant les activités périscolaires, de restauration et d'accueils de loisirs s'adaptent donc à ce contexte et proposent une **prestation de service ajustée** aux contraintes sanitaires imposées tout en gardant à l'esprit l'acteur principal : « l'enfant et son bien-être ».
Les accueils de loisirs continueront de fonctionner en adaptant la jauge aux contraintes d'organisation sanitaire qui nous seront communiquées par les services de l'Etat. La diversité des actions menées s'adaptera en conséquence.

- Le fonctionnement de nos bâtiments scolaires va être rythmé par de l'entretien régulier (peinture, petites réparations…)
- Le projet de **réhabilitation complète de l'école Yvonne Giroud** est envisagé. En effet, l'ensemble de la bâtisse, âgée de 100 ans, demande une rénovation d'envergure et coûteuse. Des dossiers de subventions sont déposés afin de pouvoir être accompagnés dans le montage financier de cette opération.

- Nous parlons beaucoup de la crise sanitaire mais il ne faut pas oublier que notre pays fait face au risque terroriste. D'ailleurs, le plan VIGIPIRATE est toujours activé.
Dans cette optique, nous devrons mettre en place pour chacun des établissements scolaires, une **alarme adaptée** qui devra diffuser un son différencié entre les types de risques : confinement ou attentat, ce dispositif répondant aux exigences de sécurisation des établissements scolaires.

Economie - Développement durable - Environnement - Mobilité - Municipalisation de services

Environnement

- De nombreuses actions sont envisagées, allant d'une action simple comme le tri sélectif à des actions plus compliquées comme la préservation et la consolidation de notre patrimoine paysager.

Ainsi, des **actions de sensibilisation et de formation au tri sélectif** sont programmées dans nos établissements communaux. Il est important de montrer à nos agents mais aussi à nos usagers l'importance du tri des déchets et son impact. Le coût de l'enfouissement des déchets risquant d'exploser dans les années à venir.

- Des évolutions climatiques souvent importantes : fortes chaleurs, fortes gelées, pluies abondantes contribuent à modifier la structure du sol. Ainsi, ces phénomènes climatiques ont un impact sur notre **falaise située rue Adrien de La Morlière**. Déjà fragilisée, cette dernière présente des signes d'effritement qu'il faut impérativement corriger car des habitations, situées en contrebas, subissent ce désordre. Un accompagnement des services de l'Etat en matière de risques naturels ainsi que des cabinets spécialisés vont nous permettre d'aller définir le plan d'actions ainsi que le phasage des travaux le plus efficace pour régler cette problématique. Ces travaux spécifiques et délicats sont coûteux. La commune va tenter de solliciter une aide de l'Etat sur cette intervention.

- Dans le cadre de l'étude de l'érosion des sols et l'écoulement des eaux sur les bassins versants de Montdidier, il est probable que nous soyons obligés d'**acquérir des parcelles** afin d'y effectuer des aménagements pour contenir les eaux de pluie. Nous nous devons de protéger les populations exposées à ce type de phénomène.

Mobilité

- La **circulation et le confort des usagers à vélo** sont étudiés. Ainsi, le projet d'une piste cyclable au niveau de l'avenue et de la rue du Chemin Vert jusqu'au carrefour de la rue de Roye/ Amand de Vienne a été chiffré.

- Nous poursuivrons également les **aménagements** obligatoires pour le programme **AD'AP** qui permet l'accès handicapé aux établissements publics.

Actions économiques

La crise sanitaire a eu des conséquences importantes sur le commerce et l'ensemble du tissu économique. Il était donc impératif de répondre rapidement à ces difficultés identifiées pour assurer la pérennité de nos commerces locaux. Ainsi, la commune a reçu **l'autorisation du Conseil Régional**, de mener des actions économiques. Une **convention** a d'ailleurs été signée en décembre 2020 pour acter cette possibilité. Vous trouverez en annexe, le bilan des actions et leur impact.
Conscients que la crise n'est pas terminée, une action de sensibilisation a été menée auprès de la Communauté de Communes par nos élus afin de les faire intervenir sur l'action économique et sur l'importance d'aider le commerce. Cette dernière a donc voté le principe de s'inscrire dans la même optique que notre commune. A l'appui de cela, il nous sera donc possible de continuer, en 2021, d'accompagner notre population et de mener des actions de soutien à notre tissu économique.
Les actions de **distribution de bons** à la population en substitution du repas des aînés, à valoir chez les restaurateurs locaux ayant bien fonctionné, le dispositif pourrait être reconduit pour l'année 2021. Il en va de même pour les colis de Noël aux séniors, constitués essentiellement de produits locaux.
Finalement, la commune s'engagera clairement dans une démarche d'accompagnement et de dynamisation en s'appuyant sur les dispositifs existants.

Nous avons sollicité les services du Conseil Régional pour l'obtention d'un soutien financier à la mise en place d'une **plateforme de e-commerce**. L'arrêté d'attribution nous a été communiqué à hauteur de 10 000€. Un soutien financier des services de l'Etat a également été sollicité par l'intermédiaire de la Banque des Territoires. Notre dossier est en cours d'instruction. Dès l'obtention, nous pourrons mettre en place cette plateforme qui s'effectuera avec un opérateur local.
Dans la continuité de cette démarche, nous avons sollicité une aide pour le financement **d'un manager de centre-ville**. En effet, nous nous sommes aperçus que le lien avec les commerçants était primordial. Ainsi, dès le deuxième confinement, un agent de la commune a mis en place une page Facebook permettant de centraliser les informations de nos commerçants, artisans locaux mais surtout de les diffuser. Cette page leur permet d'avoir une visibilité et de continuer leur activité même si le commerce est fermé. Il est évident que cette seule page ne suffit pas. Il faut recueillir les remarques, les idées de chacun afin de dynamiser notre tissu économique, leur permettre de se fédérer et d'éviter l'isolement. Le rôle du manager de centre-ville prend donc tout son sens et son importance.

Pour poursuivre le soutien à la population, il sera important de s'interroger sur les besoins des familles dans la vie courante.
La Région Hauts-de-France propose déjà ce type d'aides. Ainsi, la commune pourrait en complément des aides versées par la Région, intervenir sur le **soutien à la garde** des enfants, le **soutien aux transports** mais également pour le **soutien à la conversion des véhicules** à l'éthanol. Notre ville pourrait donc proposer aux Montdidériens, une **aide équivalente** à celle proposée par les services de la Région.

Voirie - Urbanisme - Réseaux - Embellissement

Voirie

Le point majeur des travaux de voirie, pour les années à venir, est **l'avenue du 8 Mai 1945**. Cette dernière a connu de nombreux désordres ayant conduit à sa fermeture durant plusieurs semaines. Il devient donc inévitable d'envisager sa réfection.
Une rencontre avec le Président du Conseil Départemental, Monsieur Haussoulier, a permis d'acter cette perspective. Ainsi, les services départementaux vont **programmer à partir de 2022, la réhabilitation de l'Avenue du 8 Mai 1945** mais aussi dans le prolongement, l'avenue Georges Clémenceau. Ce qui correspond à 1113m de mètres linéaires (dont 770 m pour l'avenue du 8 Mai 1945 et 343m pour l'avenue Georges Clémenceau). Ces travaux consisteront à la **reconstruction des bases** de la voirie avec le fond de forme et toute la bande de roulement au-dessus.

La commune devra, quant à elle, refaire les trottoirs et l'aménagement obligatoire d'une piste cyclable. Il faudra également réhabiliter les réseaux souterrains d'eau et d'assainissement, l'enfouissement du réseau électrique, la mise en place d'un nouvel éclairage public et l'enfouissement du réseau de télécommunication (téléphone et fibre).

Tous ces travaux devront impérativement être réalisés avant que les services du Département n'interviennent. Il faut donc **prévoir les crédits dès cette année** pour ne générer aucun retard d'exécution et réaliser ces travaux d'étude et d'enfouissement.
Dans cette réfection, il faut également traiter la gestion des eaux pluviales. Différentes solutions sont envisagées (bassin, drains d'évacuation…) ; l'étude viendra définir la solution la plus pertinente à retenir.
Au-delà de cette gestion des **eaux pluviales** sur cette artère, la commune se doit de **déconnecter les surfaces actives de l'ensemble de son territoire**. Depuis de nombreuses années, l'urbanisation a contribué à imperméabiliser les sols et lors de fortes pluies, ces derniers ne sont pas capables naturellement d'infiltrer les eaux. Elles vont donc dans le **réseau unitaire qui n'est pas capable non plus de tout absorber**. Il faut donc réfléchir à des alternatives. Une **étude de faisabilité** est donc impérative pour phaser les travaux et permettre à notre ville de gérer correctement ses eaux pluviales. Nous devrions recevoir une aide de l'Agence de l'eau sur cette thématique.

Bâtiments

- Des travaux de réfection dans la commune et sur les bâtiments communaux sont envisagés : réfection du **kiosque**, du **centre technique communal** avec le concours des agents et leurs propositions.

- Le **pôle administratif** Jean Jaurès, rue Jean Jaurès près de la gare fait l'objet d'une étude. En effet, des services administratifs comme la Direction des Finances Publiques souhaitent intégrer cette structure. Pour réaliser cela, il faut prévoir une **extension du bâtiment actuel et une restructuration de l'existant**. Des demandes de subventions ont été déposées et nous sommes en attente de leur instruction. A l'appui de cet accompagnement nous pourrons envisager les travaux. Ainsi la classification de la structure actuellement en **MSAP** (Maison de Service d'Aide au Public), pourrait être requalifiée en **Maison de France Services**.

Associations - Sport

L'année 2020 a été une année difficile pour le tissu associatif. Le dispositif de **soutien aux adhérents à hauteur de 10€** a rencontré un franc succès (2470€ versés en 2020). Il est indispensable de renouveler cette opération afin de dynamiser la reprise et de permettre à l'ensemble des associations de surmonter cette crise.

Au-delà de ce soutien financier, il est important d'être aux côtés de nos associations et d'entendre leurs difficultés et leurs besoins.

Ainsi, une étude et un chiffrage vont être réalisés pour la **réfection de la piste d'athlétisme Pasteur**. Cette infrastructure étant largement utilisée par les associations sportives et les élèves des établissements scolaires avoisinants.

Les travaux **d'aménagement des terrains de football/rugby** au Stade Cardenier sont terminés.
Le Club de Rugby souhaite maintenant voir son implantation au stade Cardenier confortée avec l'installation d'un **club house**, nécessaire à la bonne vie du club.
Pour rappel, le Club de Rugby Montdidier c'est 73 adhérents, dont 51 jeunes de moins de 14 ans et 22 adultes. Cette association, dans le cadre de sa labellisation, pratique des interventions et des activités dans nos écoles communales.
Autant d'éléments qui justifient que notre ville valorise et intervienne dans l'accueil de cette association sur le nouveau site.
Leur actuel club house installé à la Cité du Nord devra être déplacé au Stade Cardenier et ce, à la charge exclusive du club. Notre commune aura à sa charge les raccordements, les massifs en béton pour les modules et l'ombrière qui sera la jonction entre les deux structures mobiles.

Montdidier a la chance d'avoir de nombreux sportifs et parmi eux, un sportif de haut niveau, Monsieur **Steven Borgès**, membre de l'équipe de France de bobsleigh. Ce dernier va d'ailleurs participer aux prochains jeux olympiques. Quelle formidable opportunité pour nous de voir un de nos jeunes briller et mettre à l'honneur notre commune.
Un accompagnement financier lui permettrait d'appréhender sereinement sa carrière sportive et sa participation sur des compétitions de haut niveau. Ce sportif souhaite d'ailleurs s'investir dans la vie de notre commune et diffuser ses valeurs auprès de nos jeunes parfois désœuvrés.

Une équipe d'agents communaux dynamique et investie travaillant au sein de notre **piscine communale**, confère à cette structure, certes vieillissante, une réelle énergie et une possibilité de renouveau.
L'équipe a d'ailleurs déjà œuvré sur l'accueil des scolaires en réalisant un livret de la natation scolaire propre à la Ville de Montdidier et ce, en relation avec le conseiller pédagogique de la circonscription.
Au-delà du cadre habituel du fonctionnement de la piscine, il y a la volonté de **proposer des activités nouvelles** et notamment de faire du sport « hors du bassin ». Il pourrait être envisagé des **séances de remise en forme en extérieur** permettant de profiter de tous les atouts de la structure. Aménager le solarium avec des jeux d'eau sur tapis mouillé, créer une zone de bien-être, un coin salon de jardin, lecture, tisanerie pour les plus grands. Nous pourrions également proposer à nos jeunes de se former au BNSSA, revoir les éclairages des bassins. Autant d'activités innovantes qui feront de notre piscine un rendez-vous pour toute la famille.

Le projet de lieu de **rendez-vous culturel et récréatif du Prieuré** continue son chemin. Ainsi, nous allons pouvoir faire l'acquisition de pièces en lien avec l'histoire de notre commune et envisager un musée Parmentier. Notre ville pourrait devenir un lieu de visites touristiques pour son cadre, ses activités, ses services. Autant d'éléments attractifs qui capteraient notre population mais aussi de nouveaux habitants désireux de trouver un cadre et une qualité de vie agréable.
Finalement pour Montdidier ce serait : « je viens, je m'y sens bien, j'y reste et j'y vis ».

Police - Citoyenneté - Devoir de mémoire- Anciens combattants

La délinquance n'est pas un sujet que nous devons négliger d'aborder. Ainsi, nous allons réactiver le **CLSPD** (contrat local pour la sécurité et prévention de la délinquance).
Des réunions de concertation vont avoir lieu afin de conjuguer nos forces et nos expertises et ainsi répondre à cette problématique. Il est important de favoriser la prévention et de s'inscrire dans une démarche constructive et pédagogique pour faire adhérer le plus grand nombre.

Toujours dans cette démarche préventive, le **recrutement d'ASVP** permettrait de renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires et de créer une proximité avec notre population.

La semaine citoyenne sera un rendez-vous incontournable pour que la population vienne à la rencontre des institutions (armée, gendarmerie, pompiers…) et permettre une meilleure vision des missions de chacun. Cela peut même générer des vocations chez nos jeunes.

Autant de dispositifs qui favorisent une dynamique positive de prévention et de lutte contre la délinquance.

La sécurité de notre gymnase Pasteur sera également dans nos priorités. Ainsi, il s'agira d'effectuer des travaux lui permettant d'être en adéquation avec les activités accueillies.

Cérémonies/ Commémorations

Il y a un projet de participation à l'achat envisagé par la communauté de communes d'un **orgue,** pour les cours à Montdidier, **transportable** et la diffusion artistique sur le canton. Il serait basé dans l'une des deux églises en fonction de leur utilisation.
Cet instrument bénéficie d'une technologie qui existait à peine il y a encore 10 ans pour le grand public. Vraiment un instrument du XXI ème siècle.
C'est un très bel outil de promotion culturelle.
Il faut également prévoir **l'achat d'une sonorisation de plein air.**

Logements

Cette année, les logements des **Logécos** ont fait l'objet d'une réfection. En effet, le chantier d'insertion et nos agents communaux ont réalisé la réhabilitation des cages d'escaliers. Les portes d'entrée ont été changées et des badges vont réguler les accès.
Nous poursuivons la remise en état des derniers logements vacants et ce, avec l'intervention de l'association d'insertion les Astelles.
Dans cette continuité, des travaux d'embellissement vont se poursuivre avec l'installation de bancs, de bacs à fleurs et des poubelles ; le but étant de rendre à cet ensemble locatif, un cadre de vie agréable et paisible.

Culture - Intergénération

Ce domaine a largement souffert de la crise COVID. Ainsi depuis mars 2020, l'ensemble des **manifestations** a été annulé ou reporté. Nous nous voulons positifs et espérons que le printemps 2021 sera le retour de rencontres pour la population. Dans ce contexte, si les conditions sanitaires le permettent, nous réaliserons la fête

de la musique, des rendez-vous festifs cet été, des sorties. Tout ce que nous pouvions proposer auparavant sera réenvisagé mais rappelons le, en respectant les contraintes sanitaires.

En cette période un peu morne, la page Facebook, « **A Montdidier, gardons la patate** » se charge de conserver le lien. En effet, cette page est alimentée par les acteurs de notre commune, agents et élus, ce qui permet de proposer des activités, du divertissement, tout en restant chez soi.

Dans cette perspective de promouvoir un retour aux divertissements, de **promouvoir notre commune d'un point de vue culturel,** les actions à mener sont vastes et nécessitent une grande réflexion.
La vie après la crise devra s'organiser autour des changements imposés par cette dernière mais surtout par rapport aux séquelles qu'elle aura laissées. La mission de **culture / intergénérationnelle** ne peut plus être appréhendée en simple mission déléguée mais sur une délégation à part entière. Ainsi, la **nomination d'un adjoint** sur ce volet prend tout son sens et son importance. Notre population doit retrouver une sérénité, des perspectives positives et une joie de vivre qui passe par la culture et l'événementiel. Nos concitoyens auront trop longtemps été privés de cette possibilité. Nous savons qu'il y aura une demande forte qui devra malgré tout se réinventer dans un monde nouveau d'après crise sanitaire.

<u>Finances / Emploi</u>

Comme vu précédemment, la crise sanitaire a eu de nombreux impacts sur notre vie avec des restrictions et pour certains, des impossibilités de travailler. Autant d'éléments qui fragilisent les revenus des ménages.
Nous avons pu constater une **recrudescence des impayés** dans les domaines suivants : loyers, prestations périscolaires, eau…
Il devient nécessaire de constituer une cellule de suivi régulier afin d'aller identifier les réels problèmes de la population. Notre ville se doit de trouver des solutions à la fois pour ses administrés mais aussi pour les comptes de la commune. Il faut pouvoir assurer de manière pérenne les services publics en ayant une gestion en bon père de famille et par là même, ne pas laisser une situation s'aggraver et avoir des comptes déficitaires.
La **précarité énergétique** est un terme qu'il est maintenant courant d'entendre. Cependant, il faut pouvoir s'y pencher et pouvoir envisager des solutions à plus ou moins long terme. Toute personne doit pouvoir bénéficier de conditions de vie décentes. Une réflexion doit être menée pour appréhender toutes les difficultés rencontrées et voir dans quelle mesure nous pouvons y répondre.

Actuellement nous accueillons au sein de nos services des personnes en contrat aidé, des apprentis. Il est indispensable de pouvoir les accompagner par le biais d'actions de formation, de tutorat et cela dans le but d'accéder à un emploi pérenne.
Autant d'éléments qui justifient une fois encore, **une mission dédiée**.
Cela justifie de nommer un conseiller municipal délégué chargé de cette importante mission.